

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ ^adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

862
89337 N° W19-589295

Veuve Hajdi

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 862 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SALIN ASMAHANE

Date de naissance : 01/01/1954

Adresse : Rue 26 N° 20 Hajel Henan Senhaja

Télé. : 0662682678 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : SALIN ASMAHANE Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

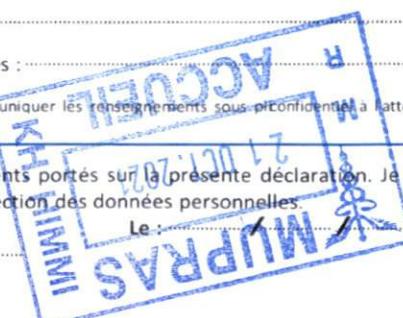
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22.09.21	C2	9	INTEGRAL 03/10/1978	<i>[Signature]</i>
24.09.21	C2	250 DH	<i>[Signature]</i>	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>[Signature]</i>	24/09/21	2851,80

ANALYSES - RADIographies

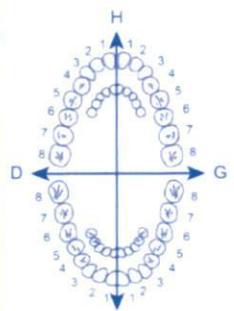
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
REGRAGUI Casablanca	23/09/21	300 + PC	300,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

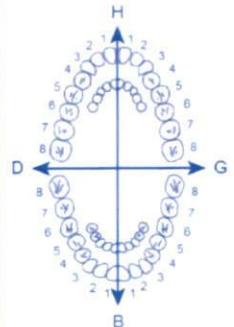
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur. BENABBES TAARJI F.Z

Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol
Traitement de l'Obésité - Maigreur
Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V
Sur Rendez-Vous



الدكتوره فــ زــ بــن عــ جــ اـس (التــ اـعــ رــ جــ يــ)

ال اختصاصية في أمراض الغدد - السكري السمنة والهرمونات

خريجة كلية الطب روني ديكارت بباريس بالموعد

ORDONNANCE

Casablanca, le :

24/09/2021

SALIM ASMAHANE

437,000 h₁

- Janumet 50/1000 mg
1 COMP MIDI 1 COMP LE SOIR AP REP 3 MOIS
 - Amarel 4 mg
1 COMP MATIN AVT REP 3 MOIS
 - Lantus solostar 100u/ml
18 UT LE SOIR AVT REP 3 MOIS
 - RELAXUIM 300
1 GEL LE SOIR AP REP

87, w 21

2854,20

DR. ENABES TAARIEZ
Endocrinologue
Angélique d'Azéma
Institut Santé et Médecine
Casabianca - Tél.: 03-22-00-31-49

Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane, Immeuble Communal 1^{er} Etage (à gauche)
Hay Hassani - Casablanca

Tél.: 0522 93 31 49 - GSM (Urgence) : 0522 90 07 85 / 0661 08 15 48 - E-mail : drbenabbes@hotmail.fr

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NR0
PPV: 437.00 DH.

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Amarel 4 mg, cp 30
P.P.V : 68,80 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Amarel 4 mg, cp b 30
P.P.V : 68,80 DH

6 118001 081325

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ
PPV: 437,00 DH.

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Amarel 4 mg. cp b 30

P.P.V : 68,80 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Amarel 4 mg, cp b 30
P.P.V : 68,80 DH

6 118001 081325

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRC
PPV: 437,00 DH.

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Tél: 0524 1001 /ml. int. bff stv

Lantus 100U/ml, 10 ml Bte 30
P.P.V : 744,00 DH

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ
P.P.V: 437,00 DH.

A standard linear barcode is located at the bottom right of the page.



Gélule
Voie orale

Relaxium®

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Relaxium B6 150

Oxyde de magnésium marin 260 mg
équivalent en Magnésium 150 mg

Vitamine B6 1 mg

Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

Relaxium B6 300

Oxyde de magnésium marin 520 mg
équivalent en Magnésium 300 mg

Vitamine B6 2 mg

Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

Relaxium B6 375

Oxyde de magnésium marin 650 mg
équivalent en Magnésium 375 mg

Vitamine B6 2 mg

Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

FORME ET PRESENTATIONS

Relaxium B6 150 : Gélule. Boite de 20 et 60

Relaxium B6 300 : Gélule. Boite de 15 et 30

Relaxium B6 375 : Gélule. Boite de 30 et 60

PROPRIETES

Relaxium B6 contient du magnésium et de la vitamine B6.

Le magnésium intervient dans le fonctionnement neuromusculaire. Son déficit peut causer nervosité, irritabilité, fatigabilité, crampes musculaires ainsi que les difficultés d'endormissement et de concentration, notamment en cas de surmenage.

La vitamine B6 complète l'activité relaxante et équilibrante du magnésium.

VOIE D'ADMINISTRATION ET UTILISATIONS

Voie orale

Relaxium B6 150

Prendre 2 gélules par jour à avaler avec un grand verre d'eau, en complément d'une alimentation variée et équilibrée.

Relaxium B6 300

Prendre 1 gélule par jour à avaler avec un grand verre d'eau, en complément d'une alimentation variée et équilibrée.

Relaxium B6 375

Prendre 1 gélule par jour à avaler avec un grand verre d'eau, en complément d'une alimentation variée et équilibrée.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT

D'une façon générale, il convient au cours de la grossesse et de l'allaitement de toujours demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant d'utiliser un produit.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Afin d'éviter d'éventuelles interactions nocives entre plusieurs substances, signaler à votre médecin ou à votre pharmacien tout traitement en cours.

Ne pas dépasser la dose recommandée.

Garder hors de portée des enfants.

A conserver dans un endroit sec et frais.

Relaxium B6 150 / Autorisation ministère de la santé n° : DA20181805321DMP/20UCAV1

Relaxium B6 300 / Autorisation ministère de la santé n° : DA20181805322DMP/20UCAV1

Relaxium B6 375 / Autorisation ministère de la santé n° : DA20191812093DMP/20UCAV1

ANT

LOT : 210328

DLUO : 06/2024

87,00DH

Docteur. BENABBES TAARJI F.Z
Endocrinologue - Diabétologue

Spécialiste en Diabétologie - Cholestérol
Traitement de l'Obésité - Maigreur
Glande Thyroïde - Surrénales - Seins - Stérilité

Diplômée de l'Université René Descartes Paris V
Sur Rendez-Vous



الدكتورة ف. ز. بن جعفر السعراجي
اختصاصية في أمراض الغدد - السكري
السمنة والهرمونات

خريجة كلية الطب روني ديكارت بباريس
بالموعد

ORDONNANCE

Nom : SALIM ASTHAMANE Casablanca, le : 22.09.21

- NFS
- Prot.C.R
- Fer sérique
- Cholestérol Total
- Ferritine
- Triglycérides
- Groupage + rhésus
- HDL-Cholestérol
- VS
- LDL-Cholestérol
- Lonogramme sanguin
- Acide urique sanguin
- GOT/GPT/GT
- T3
- Urée sanguine
- T4
- Créatinémie
- TSH
- Glycémie à jeûn
- ECBU
- Glycémie post prandiale
- Autres:
- HbA1c
- Microalbuminurie
- Albuminurie

DR. BENABBES TAARJI F.Z
Endocrinologue - Diabétologue
Angle Route d'Azemmour & Bd. Sidi Abderrahmane
Immeuble Communal 1^{er} Etage
Casablanca - Tel : 0522 93 31 49

0522 90 09 67 • Fax : 0522 90 09 27
LABORATOIRE
REGRAGUI
Casablanca
Sidi Abderrahmane et Bd. Abdellah Boutahar



مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI
Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2109232012

Casablanca le 23-09-2021

Mme Asmahane SALIM

Date de l'examen : 23-09-2021

INPE :

Caisse : **MUPRAS**



Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E
0100	Acide urique	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0109	Cholestérol L D L	B50	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B

TOTAL DOSSIER : 300 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirhams



DR: F.Z BENABBES TAARJI

SPECIALITE ENDOCRINOLOGIE-DIABETOLOGIE

ROUTE D'AZEMMOUR IM COMMUNAL

1ER ETAGE CASABLANCA

CERTIFICAT DE MALADIE DE LONGUE DUREE

L'intention du Médecin conseil les Organismes de Protection Sociale le et des Assurances.

Je soussigné(e), Docteur BENABBES TAARJI F.Z Endocrinologue Diabétologue

Certifie que M.(elle, me,r) SALIH ASMAHANE âge(e) de ans

Vi(e) dans notre Cabinet pour une maladie de longue durée donnant droit à l'exonération
ticket modérateur :

*Diabète insulinodépendant

*Goitre simple

*Diabète no insulinodépendant

*Goitre opéré

*Hyperlipidémie mixte

*Hypothyroïdie

*Hypercholestérolémie

*Retard de croissance

*Hypertriglyceridémie

*Autres

Certificat fait à Casablanca, Le 10/10/2014 et remis à l'intéressé(e) en mains propres
de servir et valoir ce que de droit.

DR BENABBES TAARJI F.Z
Endocrinologue - Diabétologue
Route d'Azemmour
Immeuble communal 1er étage
Casablanca - Tel: 022 93 31 49

Signature et cachet de Médecin



S. MESTASSI
 Biologiste Diplômé de la faculté
 De Médecine et de Pharmacie
 de Clermont Ferrand



Né (e) le: 01-01-1954, âgé (e) de : 67 ans
 Enregistré le: 23-09-2021 à 08:45
 Edité le: 23-09-2021 à 13:21
 Prélèvement : au labo
 Le : 23-09-2021 à 08:47

Mme Asmahane SALIM

Référence : 2109232012

Prescrit par : Dr Benabbes Taarji F. Z.

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/Roche)

Aspect du sérum

Limpide

03-06-2021

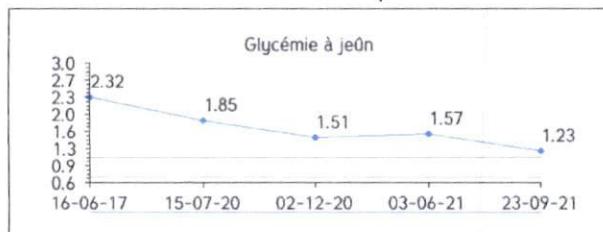
Glycémie à jeûn

1.23 g/l
6.8 mmol/l

(0.70–1.10)

1.57

8.7



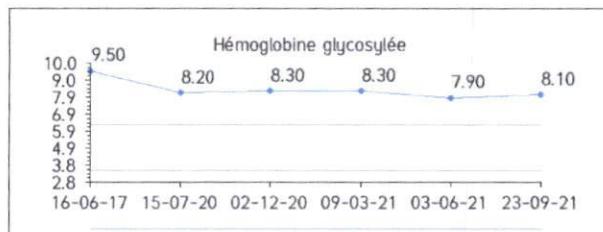
03-06-2021

Hémoglobine glycosylée
 (HPLC /D10.Biorad)

8.10 %

(3.50–6.25)

7.90



Interprétation:

Glycémie proche de la normale : 6-7
 Bon contrôle : 7-8
 Métabolisme mal équilibré : >8



15-07-2020

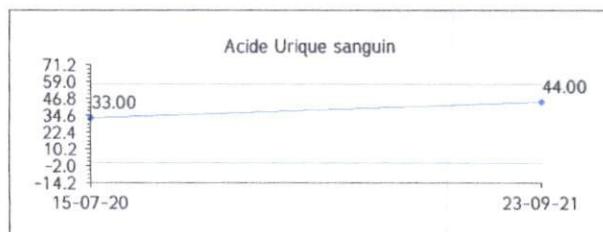
Acide Urique sanguin

44 mg/l
262 µmol/l

(<57)

33

197



T. sup →

Compté rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

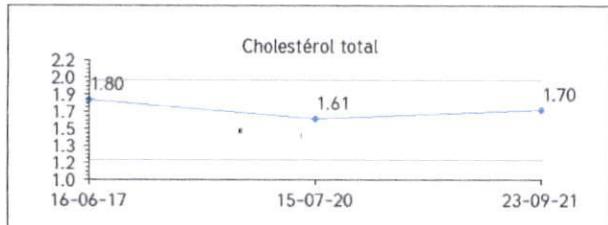
Page 1 sur 2

Enregistré le: 23-09-2021 à 08:45
Edité le: 23-09-2021 à 13:21
Prescrit par : Dr Benabbes Taarji F. Z.

Mme Asmahane SALIM

Né (e) le : 01-01-1954, âgé (e) de : 67 ans
Référence : 2109232012

15-07-2020
Cholestérol total 1.70 g/l (1.20–2.00) 1.61
 4.39 mmol/l (3.10–5.16) 4.15



Cholestérol LDL 1.06 g/l (<1.55)
 2.73 mmol/l (<4.00)

Le niveau du LDL sera interprété en fonction du niveau de risque cardio-vasculaire global évalué à l'aide de la table SCORE ou des facteurs de risque cardio-vasculaire (HAS,février 2017)

Niveau de risque cardio-vasculaire	Faible	Modéré	Élevé	Très élevé
	SCORE < 1%	-Diabète type 1 ou 2 < 40 ans ni atteinte organe cible -SCORE > ou =1 – <5%	-IRC (30–59 ml/min) -TA > 180/110 mmHg -Diabète type 1 ou 2 sans FRCV ni atteinte des organes cibles si < 40 ans -SCORE > ou =5 – <10%	-Diabète type 1 ou 2 avec atteinte d'organe cible ou au moins un FRCV, si < 40 ans -IRC sévère (15 à 29 ml/min) - SCORE > ou =10%
Objectifs thérapeutiques	Mesure hygiéno-diététiques Cible LDL < 1.9 g/l ou 4.9 mmol/l	Mesure hygiéno-diététiques+médicament(s) cible LDL < ou =1.30 g/l ou 3.4 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques + médicament(s) cible LDL < ou =1 g/l ou 2.6 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques+médicament(s) Cible LDL < ou = 0.7 g/l ou 1.8 mmol/l

03-06-2021
Triglycérides 1.05 g/l (<1.50) 1.01
 1.20 mmol/l (<1.71) 1.15

